

**ARRÊTÉ DE FERMETURE ADMINISTRATIVE INSPE RENNES
2026-120**

Le Président de l'Université de Brest

VU le code de l'éducation, notamment les articles L712-2 ; R712-1 et suivants du Code de l'éducation ;

VU l'élection de Monsieur Pascal OLIVARD à la présidence de l'Université de Bretagne Occidentale en date du 6 mai 2025 ;

VU le risque de troubles à l'ordre public le jeudi 8 octobre 2026, L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) de l'Université de Bretagne Occidentale, sis 153 Rue de Saint Malo, 35000 RENNES.

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers, des personnels et des biens de l'Université de Bretagne Occidentale,

ARRÊTE

Article 1 :

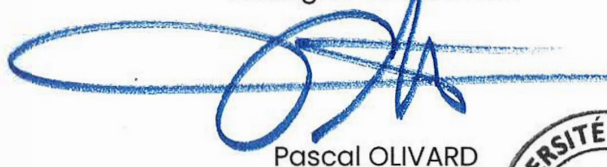
Aux fins de prévention des risques de trouble à l'ordre public, de préservation de la sécurité des usagers, des personnels et des biens, il est procédé à la fermeture administrative de L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE), de l'Université de Bretagne Occidentale, sis 153 Rue de Saint Malo, 35000 RENNES à compter du jeudi 8 octobre 2026 à 8h00 jusqu'à vendredi 9 octobre 2026 à 19h. Durant cette période, les locaux demeurent inaccessibles à tout personnels et usagers de l'Université, ainsi qu'à toute personne extérieure.

Fait à Brest, le 8 octobre 2026

Affiché à la présidence de l'UBO :
le 8 octobre 2026

Transmis au Recteur de l'académie
de Rennes : le 8 octobre 2025

Le Président de l'Université de
Bretagne Occidentale



Pascal OLIVARD

